

Il y a quinze jours, nous avons vivement protesté contre une correspondance de Paris, publiée par la *Presse* du 7 octobre, où l'on représentait sous un faux jour l'attitude présente du Saint-Siège relativement à la persécution religieuse qui sévit en France. Aujourd'hui, nous avons de la satisfaction à informer nos lecteurs que, dans son numéro du 29 octobre, la *Presse* a désavoué absolument cette correspondance, qui, explique-t-elle, a complètement et accidentellement échappé au contrôle de sa rédaction.

Nous devons ajouter, pour répondre à la protestation, que fait la *Presse*, de la correction de son attitude générale à l'égard de l'odieuse loi des Associations, que nous n'avons pas même eu la pensée, en écrivant notre article du 25 octobre, d'apprécier cette attitude.

Les journaux français nous apportent le texte d'une *Pétition en faveur de la demande d'autorisation faite pour les Congrégations*, adressée aux sénateurs et députés, et signée par 74 cardinaux, archevêques et évêques de France. Ce document, chef-d'œuvre de fond et de forme, est très touchant.

A propos de l'eau de la Grotte

(Du *Journal de la Grotte de Lourdes*, 21 sept. 1902)

LES MERVEILLEUX TUYAUX DE CERTAINE PRESSE AMÉRICAINE !

Nos lecteurs ont trouvé, dans notre numéro du 24 août, la lettre si concluante par laquelle le supérieur des Missionnaires de Lourdes a daigné répondre à un certain M. Probst, d'Oloron, qui accusait les prêtres chargés de la garde du Sanctuaire, de débiter aux pèlerins, non de l'eau de la source miraculeuse, dont l'existence serait fort contestable, mais simplement de l'eau du Gave, amenée aux cannettes et aux robinets au moyen d'une canalisation savante.

Nous n'avons pas l'habitude dans le *Journal de la Grotte* de citer, tout près des annonces, ce que l'on est convenu d'appeler « des mots pour rire. » Il nous sera permis, cependant,